



Mission régionale d'autorité environnementale
Île-de-France

Procès-verbal de la séance du 14 février 2020
de la MRAe d'Île-de-France

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 14 février 2020 à 9h30 dans les locaux du CGEDD.

Présents : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, François Noisette (membres titulaires ayant voix délibérative), Judith Raoul-Duval (membre suppléant sans voix délibérative) et Noël Jouteur, chargé de mission.

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du 30 janvier 2020

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Le PV de la réunion du 30 janvier 2020 est approuvé.

2. Retour sur les décisions prises depuis la réunion du collège de la MRAe du 30 janvier 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant deux décisions de cas par cas prise depuis la réunion du collège de la MRAe du 30 janvier 2020 :

- Modification n°3 du PLU de Villeron (95), décision de non soumission à évaluation environnementale du 4 février 2020 ;
- Révision du PLU de Wissous (91), décision de **soumission** à évaluation environnementale du 11 février 2020.

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

3. Délégations données pour des dossiers de cas par cas

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans le cadre et les limites définis par la décision de ce jour portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée, pour les dossiers suivants, à :

- Elaboration du PLU de Grandpuits-Bailly-Carrois (77) : François Noisette

4. Définition des niveaux d'enjeu et désignation de coordonnateurs pour avis sur plans-programmes

Documents d'urbanisme :

5214 – Révision allégée du PLU de La Chapelle-la-Reine (77) : niveau 1 – coordonnateur : François Noisette

5235 - Mise en compatibilité par déclaration de projet du PLU de La Chapelle-la-Reine (77) : niveau 1 – coordonnateur : François Noisette

5276 – Modification PLU Issy-les-Moulineaux (92) : niveau 2 - coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah

5279 – Modification PLU Saint-Mars-Vieux-Maisons (77) : niveau 2 - coordonnateur : Jean-Jacques Lafitte

Autres plan-programme :

5259 – Note de cadrage sur le règlement local de publicité de Paris (75) : niveau 2 - coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah

5. Définition des niveaux d'enjeu et désignation de coordonnateurs pour avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle certains avis devront être rendus, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence au président, ou en son absence à François Noisette pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 16 janvier 2020 :

- 329 ZAC Corbeville à Saclay et Orsay (91) : niveau 1 – coordonnateur : Noël Jouteur
- 330 Carrière Sibelco à Bourron-Marlotte (77) : niveau 1 – coordonnateur : François Noisette
- 331 Ensemble immobilier Fair Play à Bondy (93) : niveau 1 – coordonnateur : Jean-Paul Le Divenah

- 332 Parc éolien Gâtinais III à Arville (77) : niveau 1 – coordonnateur : Paul Arnould
- 333 Projet immobilier Halte urbaine à Beliard : niveau 1 – coordonnateur : François Noisette.

6. Délégation concernant les avis sur plans-programmes

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Dans le cadre de la décision du 31 octobre 2019 de la Mission régionale d'autorité environnementale d'Île-de-France, portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah et en son absence, à François Noisette pour le ou les avis sur plan-programme dont l'échéance de signature devrait intervenir avant la prochaine séance du collège de la MRAe prévue le 27 février 2020.

7. Rapport d'activité de la MRAe pour 2019

Les membres de la MRAe ont examiné une nouvelle version du projet de rapport d'activités de la MRAe pour 2019. Celui-ci sera adopté collégalement lors de la prochaine séance.

8. Délibération sur un projet d'avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Après délibération, l'avis portant sur le projet suivant est adopté :

- Projet de modification de l'exploitation d'une carrière à Guerville (78).

9. Délibération sur un projet d'avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Judith Raoul-Duval, Jean-Paul Le Divenah et François Noisette.

Jean-Jacques Lafitte ne participe pas à la délibération en application de l'article 9 du règlement intérieur du CGEDD approuvé par arrêté de la ministre en charge de l'environnement du 12 mai 2016.

Après délibération, l'avis portant sur le projet suivant est adopté :

- Modification et actualisation de l'étude d'impact du projet d'aménagement du site des Mathurins à Bagneux (92).

10. Retour sur les avis sur plans-programmes adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 30 janvier 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant le dossier suivant :

- PCAET de Grand-Paris Sud Est Avenir

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres présents de la MRAe.

11. Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la réunion du collège de la MRAe du 9 janvier 2020

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant le dossier suivant :

- Projet de tramway T3b à Paris
- Projet d'installations à caractère industriel – ZAC des Linandes à Cergy (95)

Cette présentation n'appelle pas de commentaires de la part des membres présents de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13h

Fait à La Défense, le 14 février 2020



Jean-Paul Le Divenah,
président de séance